



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Les agents territoriaux sont sur la touche

Après le boycott de la dernière séance plénière du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), le texte proposant une prime pouvoir d'achat sous réserve de la bonne volonté des employeurs, a été représenté lors d'une séance exceptionnelle ce jour.

Le gouvernement et les employeurs ont pris connaissance de nos revendications lors de la première séance à savoir :

- garantir le versement sans condition pour les agents territoriaux,
- ne pas permettre aux employeurs de moduler le montant de la prime et de donner moins qu'à l'Etat,
- de n'exclure personne.

Seule avancée obtenue : l'obligation de verser la prime avant le 30 juin 2024 pour les employeurs qui le décideront et qui délibéreront en ce sens.

Pour le reste, les apprentis restent sur la touche par exemple ainsi que l'ensemble des agents dont les employeurs ne voudront pas délibérer pour la mise en place de la prime.

Quelle est la cohérence de la politique menée lorsqu'on parle de développer l'apprentissage ou de lutter contre le manque d'attractivité ?

La "spécificité" de la fonction publique territoriale coûte cher aux agents territoriaux.

Le statut de la fonction publique permet des revalorisations, le passage par l'indiciaire est toujours possible.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 16 25 64 12
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Grégoraci
Secrétaire nationale

Puisque nous ne sommes pas entendus, nous avons décidé en intersyndical, de **ne pas participer au vote de ce texte**. Nous n'aurions pu le faire valablement sans trahir l'intérêt des agents que nous représentons. Nous constatons par ailleurs, que le collège des employeurs n'a pas été unanime dans son vote favorable puisque la moitié des employeurs s'est abstenue.

Contrairement aux affirmations du président du CSFPT dans son communiqué du 20 septembre 2023, les organisations syndicales ne sont pas responsables de la date de parution des textes. Notre action syndicale a pour but de dénoncer des réformes injustes pour les agents territoriaux durement touchés par l'inflation.

Force est de constater que les trois autres textes présentés après celui-ci et auxquels nous avons fait le choix de ne pas participer étaient également représentés sans aucune évolution ni prise en compte substantielles.

Nous demandons aux employeurs locaux d'aider leurs agents en mettant en œuvre cette prime, et à être reçus en urgence par le Ministre GUERINI et la directrice de la DGCL afin de faire entendre nos propositions pour la fonction publique territoriale.

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales Cfdt de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.